Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 100 (1974)

Heft: 22: SIA spécial, no 6, 1974

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'à l'exécution et au contrôle des ouvrages et éléments d'ouvrages préfabriqués en béton. Les systèmes de préfabrication demandent que le concept, le projet ainsi que l'organisation des travaux correspondent exactement aux techniques existantes et aux moyens mis à disposition.

Ces dispositions s'occupent donc de tout ce qui a trait directement ou indirectement à la technique des systèmes de préfabrication.

La présente norme complète les autres normes SIA.

En conséquence, sont à prendre en considération les normes suivantes :

N° 118 Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction.

N° 160 Normes concernant les charges, la mise en service et la surveillance des constructions.

N° 161 Normes concernant le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions métalliques.

N° 172 Normes pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint.

Le projet de norme 320 peut être commandé au Secrétariat général de la SIA, au moyen du bulletin de commande ci-joint. Le délai d'envoi pour les observations est fixé au 10 janvier 1975.

Communications SVIA

Candidatures

M. *Aoshima Yasuyuki*, ingénieur civil, diplômé de Faculty of Engineering, University of Tokyo en 1970.
(Parrains : MM. S. Vinnakota et J.-C. Badoux.)

M. *Bongard André*, ingénieur civil, diplômé EPUL en 1964.
(Parrains : MM. F. Matter et A. Chassot.)

M. *Chatelain Pascal*, architecte, diplômé EPFZ en 1974.
(Parrains : MM. J.-L. Truan et D. Rufener.)

M. *Geiger Peter*, architecte, diplômé EPFZ en 1972.
(Parrains : MM. A. Camenzind et R. Bamert.)

M. *Marin Angel*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1974.
(Parrains : MM. R. Lafitte et J.-C. Badoux.)

M. *Stöckli Benno*, ingénieur rural, diplômé EPFL en 1970.
(Parrains : MM. A. Jaquet et O. Renaud.)

M. *Yanni Georges*, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1970.
(Parrains : MM. L. Borel et R. Flatt.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au Comité SVIA *dans un délai de 15 jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir pages 22 et 25 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir pages 8 et 20 des annonces

Informations diverses

Thermo-Modul 4

C'est l'appellation choisie par RÜEGER, le spécialiste du thermomètre bimétallique, pour désigner sa nouvelle gamme modulaire de thermomètres industriels inoxydables.

Il s'agit vraiment d'une gamme très complète et cohérente. Qu'on en juge ! 4 diamètres de boîtiers, correspondant à 12 types de base, auxquels s'ajoutent 44 variantes à contacts mécaniques, inductifs et optiques (pour dispositifs d'alarme et de régulation). La standardisation des boîtiers, lunettes, cadrans, raccords, tubes, etc., a été poussée au maximum.

Les innovations techniques sont nombreuses : construction robuste, entièrement en acier inoxydable ; lunette à fermeture « Twist » (assurant une compression optimum du joint d'étanchéité) ; système de réglage extérieur, à friction, sur 360° ; système de réglage fin sur l'indicateur (par engrenage épicycloïdal) ; tubes plongeurs normalisés : ⌀ 6 et 9 mm ; système bimétallique, à simple ou double hélice, fabriqué selon une méthode nouvelle ; cadran antiparallaxe ; indicateur « design » ; fixation par 6 types de raccords ; échelles de température comprises −100 et +600°C ; précision de ±1 % de la valeur totale de l'échelle jusqu'à 400°C ; et, naturellement, un habillage digne d'une production de haute qualité.

« Thermo-Modul 4 » est une synthèse technique et esthétique de plus de 30 ans d'expériences de ce fabricant d'instruments de précision.

RÜEGER SA, CH - 1023 Crissier
Tél. : (021) 34 88 81

Téléalarme : système d'alarme parlant — contrôle et surveillance rationnelle

La surveillance et le contrôle permanent des installations de toute nature, spécialement la détection et l'alarme rapide en cas d'incendie, sont une nécessité caractéristique de notre époque. Si l'on considère les pertes que peut occasionner une intervention tardive, un système de surveillance et d'alarme devient d'autant plus impérieux que les progrès de la technique ont beaucoup augmenté la complexité des installations.

Nombreux sont les systèmes de contrôle et de surveillance qui signalent des conditions anormales de fonctionnement. Ces signaux d'alarme n'ont cependant aucune valeur s'ils ne sont pas transmis rapidement et clairement au service compétent.

Le Téléalarme type TA 104 transmet à la personne intéressée des messages en texte clair concernant le fonctionnement d'une installation. Le Téléalarme utilise le réseau téléphonique pour transmettre le message d'alarme à un ou plusieurs abonnés à n'importe quelle distance du lieu de surveillance. Partout où un raccordement téléphonique ordinaire existe, le Téléalarme peut être installé à proximité ou à distance de l'appareil téléphonique correspondant sans que le fonctionnement de celui-ci soit troublé ou limité.

Le Téléalarme est constitué par une unité de magnétophone, un amplificateur transistorisé et différents relais. Les impulsions nécessaires à la composition du numéro téléphonique et le massage sont enregistrés sur une bande magnétique dont le temps de déroulement est d'environ 11 minutes. Le message peut être transmis à huit abonnés différents au maximum.

Pour déclencher une alarme dans une installation surveillée, on emploie un détecteur automatique d'alarme du type thermostat, voltmètre, etc. Le Téléalarme peut également être déclenché manuellement par exemple par une pression sur un bouton ou une pédale dans une installation contre l'agression.

Une fois déclenché, le Téléalarme appellera un ou plusieurs abonnés au téléphone, ce qui signifie que l'un au moins d'entre eux recevra le message.

Une lampe verte s'allume lors de la transmission de l'alarme ; elle ne s'éteindra que lorsque la transmission aura été arrêtée. Une lampe rouge s'allume alors indiquant que le signal d'alarme a fonctionné et que l'appareil doit être remis en vigilance pour pouvoir transmettre à nouveau un message. La transmission de l'alarme sera arrêtée par un appel de l'extérieur provoqué par un des abonnés qui aura reçu le message. A cet effet, après avoir pris connaissance du message, l'abonné raccroche le récepteur puis le décroche et compose le numéro de l'appareil reliant le Téléalarme au réseau téléphonique. Il raccrochera dès qu'il aura entendu la sonnerie d'appel.

Différentes combinaisons sont possibles permettant au Téléalarme :

— d'interrompre la transmission après l'appel d'un abonné, la bande retournant à sa position de départ ;
— de continuer à transmettre les messages après l'appel d'un abonné, jusqu'à la fin du cycle complet, puis de s'arrêter ;
— d'interrompre la transmission après l'appel d'un abonné, la bande ne retournant pas à sa position de départ.

On peut aussi régler le Téléalarme de façon que l'abonné ne puisse l'arrêter à distance. Celui qui doit intervenir devra alors se rendre sur place pour arrêter la transmission et remettre l'appareil en vigilance.

Le Téléalarme peut encore être réglé pour que la remise en vigilance soit automatique.

Si le numéro d'un abonné est occupé, le Téléalarme continue ses appels jusqu'à l'obtention d'une communication et tant qu'il n'a pas été arrêté à distance ou sur place.

L'enregistrement de l'alarme peut être effectué au moyen d'un appareil spécial sur les indications du propriétaire de l'installation.

Application du Téléalarme :
— protection contre le cambriolage et le hold-up ;
— protection contre l'incendie ;
— surveillance industrielle ;
— surveillance d'immeubles ;
— protection du service de garde.

Les différentes applications mentionnées ci-dessus ne sont que quelques exemples. Chaque jour apparaissent de nouvelles possibilités d'applications et nombreuses sont les entreprises qui adoptent le Téléalarme pour assurer une transmission d'alarme plus efficace et plus économique de leurs installations.

Votre problème de surveillance peut certainement être résolu par le Téléalarme.

Telectronic SA
1, place Saint-Gervais, 1211 Genève
Téléphone : (022) 31 30 50

Intervention immédiate des pompiers grâce aux centrales d'alerte incendie

Pour lutter avec efficacité et rapidité contre l'incendie, il faut détecter le foyer d'incendie aussi tôt que possible, donc disposer d'une installation dotée d'un nombre suffisant d'avertisseurs automatiques, répartis sur diverses lignes de signalisation. C'est dans ce but que Siemens a mis au point la centrale d'alerte incendie SRS 60 qui permet le raccordement de 60 lignes de signalisation et qui convient parfaitement à la réalisation de systèmes avertisseurs d'incendie de dimensions moyennes utilisés par les grands magasins, les entrepôts, les administrations, les entreprises industrielles, les théâtres, etc...

Cette centrale est capable de signaler optiquement et acoustiquement les alertes qui lui parviennent, la signalisation optique rend notamment possible le repérage de la ligne d'où provient l'appel. Les services-incendie locaux et les sapeurs-pompiers sont alertés dans les secondes qui suivent. En outre, cette centrale provoque le déclenchement d'extincteurs fixes, la fermeture des portes coupe-feu, l'ouverture des conduits d'évacuation de la fumée et l'arrêt des climatiseurs et des machines.

L'accent a été mis sur la sécurité de fonctionnement de la centrale d'alerte incendie SRS 60. Les lignes de signalisation, d'alerte et de commande ainsi que tous les modules d'importance de la centrale sont supervisés en permanence par un courant de repos. La centrale est dotée d'un circuit de révision incorporé qui permet de faire vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs par une seule et même personne. Grâce à l'emploi du stockage intermédiaire des alertes, on évite que l'alerte ne soit déclenchée par de faibles bouffées de fumée émanant d'une pipe par exemple. Pour signaler l'alerte à d'autres points du bâtiment à surveiller, tels que les concierges, la gestion immeuble ou les rampes d'accès réservées aux sapeurs-pompiers, il suffit de raccorder des tableaux parallèles à la centrale. Afin d'éviter les pannes dues à une coupure de courant, la centrale peut être équipée d'une pile de secours qui est rechargée en permanence par un bloc à réglage électronique.

Siemens SA
D-3520 Erlangen (RFA)

Le sol plastique coulé sans joint à base de résine époxyde FAMAFLOR

Le développement constant des résines synthétiques offre de plus en plus de possibilités d'application dans le secteur de la construction.

Alors qu'elles étaient utilisées depuis de nombreuses années déjà sous forme de peinture et vernis de haute qualité, les résines s'imposèrent également dans le domaine des sols sans joint, tel FAMAFLOR.

Dans l'industrie où les sols sont fréquemment exposés à l'attaque de produits corrosifs et à une érosion intense, l'application d'un revêtement Famaflor, à la fois résistant aux différents facteurs de dégradation et antidérapant, répond à des impératifs de sécurité et de productivité.

Les anciens fonds, dont les réfections indispensables ne peuvent être effectuées sans désorganiser la marche des ateliers, sont rapidement remis en état au moyen des masses Famaflor. De ce fait un sol en mauvais état, usé, peut être remis complètement à neuf dans un délai très court.

Famaflor résout donc presque tous les importants problèmes posés par les sols industriels. C'est ainsi qu'il trouve son application aussi bien dans ceux soumis à un gros roulage, grâce à sa haute résistance mécanique, que dans des ateliers de finition et des bureaux où les fonds doivent être propres et de belle présentation. Dans le secteur de l'industrie alimentaire tout spécialement, un sol plastique sans joint Famaflor est indiqué. Sa facilité d'entretien et sa surface sans joint, absolument étanche, font qu'il répond en tous points aux exigences du Service d'hygiène.

Les avantages d'un sol sans joint Famaflor sont les suivants :
Suppression des joints
Antidérapant
Haute résistance à l'abrasion et aux chocs
Résistance mécanique élevée
Résistance aux agents chimiques
Agréable à la marche
Antipoussière
Entretien facile
Gamme complète de coloris

De par ses différentes propriétés, le Famaflor est le revêtement idéal pour l'industrie moderne.

La qualité des sols Famaflor est due à une longue expérience tant dans la formation des résines effectuée par FAMACO SA que par l'application soignée des équipes de FAMAFLOR SA.

Une collaboration étroite entre le fabricant et le poseur est le seul label de garantie de qualité.

FAMACO SA
Moudon

FAMAFLOR SA
Lausanne

Nouvelle valeur de résistance au feu reconnue pour le planchers Holorib

Les immeubles à usage commercial ou administratif représentent un débouché important pour les planchers Holorib. Or, cette catégorie d'immeubles doit, de par ses utilisations, offrir une sécurité au feu particulièrement élevée. Les dalles Holorib jouent dans ces constructions le rôle de séparation horizontale des secteurs d'incendie. Elles doivent donc, en plus de leur sécurité statique, présenter une résistance au feu suffisante.

Afin de déterminer cette résistance, divers essais furent exécutés par le Laboratoire fédéral d'essais de matériaux (LFEM) à Dübendorf. Les valeurs obtenues démontrent de façon évidente que les dalles Holorib assurent même après un incendie une sécurité statique excellente. Ces essais ont d'autre part clairement prouvé l'influence de la forme de la nervure (queue d'aronde) sur l'adhérence entre le béton et la tôle.

Les résultats des essais du LFEM, effectués avec des dalles de différentes épaisseurs et avec armature complémentaire (comptes rendus LFEM 66 356/1-3), étaient tels que la Commission technique de l'Association des assurances cantonales contre l'incendie a décidé de ranger *les dalles Holorib* comme seul plancher mixte économique *sans protection antifeu supplémentaire dans la classe F 90*.

Le gain de frais en supprimant une protection antifeu supplémentaire est évident. En plus des incontestables caractéristiques statique et dynamiques des planchers, Holorib se révèle d'excellente valeur F 90 de résistance au feu comme élément de sécurité supplémentaire.

Sikaplast Ambiance

(voir photo page couverture)

Pour qu'un homme se sente bien chez lui entre ses quatre murs, on doit lui assurer une atmosphère confortable, même sans les papiers peints traditionnels. On obtient ce résultat avec un enduit plastique pour parois et plafonds.

Sikaplast Ambiance a été créé pour la technique de construction moderne et économique. Pour un prix de base identique à d'autres produits, il y a amélioration de rendement et d'économie de 30 %. Les utilisations multiples — par exemple pour cages d'escaliers, bureaux, locaux habités ou vestibules — en font un revêtement idéal pour intérieurs. La gamme de 66 teintes et 6 structures facilite la création architecturale sur mesure.

Le fait que Sikaplast Ambiance est stable à la lumière, parfaitement lavable, résistant aux chocs et ne peut être arraché lui assure une longévité au-dessus de la moyenne.

Sikaplast Ambiance est une solution qui plaît. Présentez-nous vos problèmes. Nos conseillers techniques sont à votre disposition. Vous pouvez aussi nous demander notre documentation détaillée.

SIKA SA, Tüffenwies 16-22, 8048 Zurich. Tél. (01) 62 40 40.